

PRENDRE POSITION CONTRE L'USAGE DE
CATÉGORIES "ETHNIQUES" DANS
LA STATISTIQUE PUBLIQUE.
LE SENS COMMUN CONSTRUCTIVISTE, UNE
MANIÈRE DE SE FIGURER UN DANGER POLITIQUE.

PAR

Joan STAVO-DEBAUGE

Suite à la remise du rapport final de l'enquête MGIS¹, paraissent deux ouvrages de M. Tribalat. *Faire France* (1995) en est une version "grand public" qui "rend accessible les résultats de l'enquête MGIS au plus grand nombre, compte tenu de la nouveauté de la démarche, de l'intérêt pour le sujet et des moyens mobilisés". Saisi comme objet permettant d'attester du "bon fonctionnement" de "l'intégration à la française" et d'offrir un certain nombre d'appuis "objectifs" pour prendre part au débat public sur "la question de l'immigration", le livre fut très bien accueilli par la presse et le monde intellectuel. Vint s'y adjoindre *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France* (1996).

Nombre de sociologues travaillant sur des objets tels "le racisme", "l'intégration des enfants d'immigrés" etc., eurent à disposition un contingent de chiffres et de tableaux afin d'appuyer des descriptions monographiques qui ne disposaient jusqu'alors d'aucun mode de totalisation et de généralisation statistique. Il fut à loisir cité par la plupart des sociologues faisant autorité sur de tels objets - Bataille (1997), Schnapper (1998), Wieviorka (1996 ; 1998), etc. — le plus souvent sur le mode : "sur l'intégration voir Tribalat, 1995...", consolidant ainsi par procuration leurs monographies.

Par un singulier retournement, moins de trois ans après, ces ouvrages et son auteur principal se virent largement décriés. Certains

1. Pour quelques repères chronologiques de la controverse voir l'encadré à la fin de l'introduction.

chercheurs voient alors dans ces travaux l'expression symptomatique d'un "racisme" qui saisit la démographie dans son ensemble, par le biais de "manœuvres" de l'extrême droite, ou bien par l'effet durable d'une continuité sous-jacente travaillant la discipline démographique elle-même ; d'autres soulignent que les catégories usitées peuvent se prêter à un usage politique vicieux ou répondent d'attentes illégitimes et de demandes rétrogrades (Blum, 1998 ; Le Bras, 1998, 1999, 2000 ; Bertaux 1997, 1997, 2000 ; Spire 1999 ; Merllie et Spire 2000).

Pour éclairer ce retournement, on esquissera des *biographies pragmatiques de l'engagement des acteurs* dans la controverse. Il ne s'agira pas d'analyser "la dynamique des controverses et des polémiques (...) à compter du moment où elles basculent dans l'espace public" (Barthe & Lemieux, 1998, p. 19), mais de se situer en deçà (Thévenot, 1999). On tentera ainsi de saisir comment les acteurs documentent petit à petit leurs inquiétudes ou leurs réticences, nées de et dans des lectures contrariées de textes, jusqu'à l'orée d'une *prise de position publique*.

Si la prise de position est un objet classique de la sociologie et de la science politique, force est de constater que l'essentiel des enquêtes s'est concentré sur le second segment de cette notion, la "position", oubliant de s'intéresser au verbe "prendre". Le plus souvent les investigations sociologiques rabattent "la prise de position" sur une "position" dans un "espace de relations" – que d'aucun appelle «champ». Ces investigations s'auto-décrivent comme étant "socio-historique" car elles estiment se donner des entités plus grandes, des "champs" versus des personnes, et plus profondes, des temporalités longues d'arrière-plan et non des biographies d'engagement d'une voix. Un tel rabattement a un caractère éminemment critique lorsqu'il s'applique à une prise de position puisque celui qui s'y adonne rend compte à l'aide du langage des causes – et/ou des intérêts – d'une voix dont la prétention à la vérité et à la validité entend être appréhendable dans un espace de *raisons*. Cette opération ne nous convient pas. D'abord parce que ce genre d'enquête est activé par certains acteurs de la controverse que nous étudions mais aussi parce que reste l'"irréductible"² de la position prise et le chemin y menant.

Pour ne pas faire fond sur cet "irréductible", on sera soucieux de décrire l'enchaînement d'épreuves qui engage les acteurs sur la voie

2. Cette idée d'"irréductible", d'"excès" de la position à sa simple caractérisation comme "situation" dans un espace relationnel qui la déterminerait sans reste est empruntée à Jocelyn Benoist (2001). Bien que souscrivant à une ontologie relationnelle, et ce surtout pour décrire le monde social – "dans l'ordre social, il paraît peu douteux que notre être (...) soit très largement un être de position. Nous nous définissons essentiellement par rapport aux autres et la logique de la position est ici une logique de la détermination" (p. 243) – il remarque qu'il "manque quelque chose à cette ontologie" (p. 244), car la position ne se dit pas seulement comme "situation/localisation" dans un espace de relations, mais comme "attitude" ou "posture", et en ce sens "réside (...) la spécificité irréductible de l'être-en-position : il a la saveur d'une effectuation" (p. 257).

d'une position – position qui, si l'on peut dire, les prend, dans la passivité d'un être affecté par, tout autant qu'ils la prennent, en raison, pour des motifs tour à tour moraux et politiques³. Dans ce mouvement, on essaiera de montrer que c'est surtout la prescience d'un danger qui mobilisa la plupart des acteurs contre la constitution et l'utilisation de catégories ethniques. Il apparaîtra que ce danger n'acquière tangibilité que sous l'horizon d'un sens commun constructiviste qui engage une conception spécifique de l'historicité de l'action publique et permet aux acteurs de se figurer un futur indésirable. En effet, c'est en vertu d'un tel sens commun, nourri par un répertoire de travaux sociologiques et historiques qui mettent en valeur la *performativité* de la statistique et des catégories de l'action publique, que les acteurs peuvent réaliser le danger du dépôt de catégories ou critères ethniques dans l'appareil de la statistique publique.

Notre entrée sur l'historicité sera donc, d'une certaine manière triple. Tout d'abord dans une acceptation faible, il sera question d'historicité puisque l'on s'efforcera de suivre temporellement le cheminement d'acteurs, depuis des émotions de "bas niveau"⁴ jusqu'à la formulation pour soi d'une position prise en raison. En outre, l'historicité se verra également traitée comme une compétence des acteurs, lesquels seraient dotés d'un sens de l'historicité, d'une compétence à "se référer au passé", selon l'expression de J. P. Heurtin et D. Trom (1997), et d'une compétence à se prononcer sur le futur en engageant, comme on le verra, des *capacités d'extrapolation*. Enfin, d'une manière modeste, cet article documentera une manière du travail de l'histoire, celle où l'historicité se conçoit comme *mise à disposition* d'objets ou de ressources (ici les objets sont des livres qui consignent des histoires "constructivistes" de la statistique et des catégories de l'action publique, et les ressources sont cognitives) qui agissent récursivement sur le monde lorsqu'ils sont appréhendés par les acteurs et se sédimentent en un sens commun. L'article peut se lire alors comme une illustration de la double herméneutique de Giddens (1987) et comme un exemple de la productivité des sciences sociales.

Avant de déplier la biographie de l'engagement de la voix critique de deux acteurs, on esquissera préalablement l'espace des positions topiques à l'égard de l'usage des catégories ethniques dans la statistique publique.

3. Pour une enquête sur les ressorts politiques et moraux de l'écriture sociologique lorsqu'elle se penche sur les personnes issues de l'immigration, cf. Breviglieri et Stavo-Debaugé (2003).

4. On entend par là des émotions non-politiques.

Repères chronologiques de la "controverse des démographes"

1987-1988 : Mise en forme à l'INED d'une enquête, initialement "Mobilité Géographique et Sociale" puis "Mobilité Géographique et Insertion Sociale" (MGIS), conduite par Michelle Tribalat (en collaboration avec Benoit Riandey, et, dès 1992, Patrick Simon).

juillet 1992 : Début de la "collecte". L'enquête bénéficiera de l'aide de l'INSEE. Selon M. Tribalat, l'objectif était "de tester la pertinence du "modèle français" [d'intégration]" auprès de personnes "immigrées", et de leurs enfants (1995, document de travail, INED, "Assimilation : indicateurs, questions de méthode, le cas français").

5 Mai 1995 : Remise du rapport final de l'enquête. Deux ouvrages font suite: *Faire France* (1995) en serait la version "grand public", tandis que *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère* (1996) devrait, selon M. Tribalat, "restituer, dans leur complexité, une grande partie des premières analyses réalisées à partir de cette enquête et figurant dans le rapport". Dans les deux cas usage est fait de "catégories ethniques" et d'une catégorie "français de souche".

Entre 1995 et 1998 : Plusieurs chercheurs commencent à critiquer l'enquête MGIS, notamment, H. Le Bras, INED-LDH (1997), Sandrine Bertaux, doctorante du LDH (1997), Jean-Luc Richard (à l'époque doctorant de l'IEP de Paris en démographie) ou encore Alain Blum (INED-EHESS). Un certain nombre d'acteurs, dont M. Tribalat et P. Simon, à l'horizon du recensement, demandent à ce que des "catégories ethniques" soient introduites dans la statistique.

Octobre 1997 : M. Tribalat participe à un colloque à l'Académie des sciences politiques et morales. Les actes sont publiés en juin 1998 : *Morales et politiques de l'immigration*, sous la direction de J. Dupâquier, PUF.

Mai 1998 : La revue *Population* (n°3, Mai - Juin 1998) publie un dossier sur les "catégories ethniques", composé d'articles d'A. Blum, Jean-Claude Rallu et P. Simon.

Début juin 1998 : H. Le Bras publie aux Editions de l'Aube *Le démon des origines, démographie et extrême-droite*. Il estime que la démographie est "en passe de devenir (...) un moyen d'expression du racisme". Un certain nombre d'articles de presse font suite à cette parution.

Été 1998 : L'INED dépose une plainte pour "diffamation d'administration publique" contre H. Le Bras et Jean Viard (directeur des éditions de l'Aube). Seize passages du livre sont incriminés.

4 novembre 1998 : le colloque "Statistique sans conscience n'est que ruine..." est organisé par les sections syndicales CGT et CFDT de l'INSEE. La plupart des interventions ont pour thème la construction et l'utilisation de catégories et critères "ethniques" dans la statistique publique.

Début novembre 1998 : *Libération* publie des articles conséquents : "Un peu d'ethnique dans les statistiques. Des chercheurs défendent un critère controversé" (3.11.98), "L'INSEE entre éthique et ethnique. Dans un colloque, les chercheurs s'interrogent sur la publication des origines des Français" (6.11.98). L'événement est personnalisé et décrit dans le format du conflit : "entre les deux clans, la guerre semble déclarée, d'autant que le débat se déroule sur fond judiciaire et passionnel". *Le Monde* du 6 novembre y consacre une page entière : "H. Le Bras accuse l'INED de faire le jeu du Front national en mentionnant dans ses études les origines raciales. M. Tribalat réplique que seules des données de ce type permettent de lutter efficacement contre les discriminations".

Mi-novembre 1998 : Une liste de discussion électronique, "Listensus - Débat-démographie et catégories ethniques" est ouverte par A. Blum et Maurizio Gribaudo (LDH-EHESS) "afin de poursuivre la discussion dans des termes scientifiques" car "les termes dans lesquels [ce débat] apparaît dans la presse publique ne permettent pas de comprendre ses enjeux".

Automne 98 : L'association Pénombre, "née en 1993 pour développer un espace de réflexion sur l'usage du nombre dans les débats de société", organise un groupe de réflexion "Catégories ethniques et statistiques". Tous les mois, une intervention et un débat mettent au prise un chercheur et les membres du groupe (chercheurs en sciences sociales ou statisticiens).

Printemps 1999 : F. Héran est nommé directeur de l'INED. La plainte en diffamation est retirée.

L'ESPACE DES JUSTIFICATIONS ET DES CRITIQUES DE L'USAGE DE "CATÉGORIES ETHNIQUES"

Le tableau des justifications peut être rapidement brossé en distinguant trois grands types de justification, tous indexés à des *politiques*⁵. On peut rendre compte de leur enchaînement en suivant la chronologie de leur mobilisation par les acteurs. Si au départ, il fut dit que les catégories en question sont nécessaires pour analyser le "processus d'assimilation" des "populations immigrés et de leurs enfants" (Tribalat, 1995, 1996), deux autres ressorts justificatifs furent ensuite activés.

Produire des informations pour soutenir des politiques publiques de lutte contre les discriminations

Pour certains, l'utilisation de ces catégories est nécessaire pour révéler des discriminations raciales et ethniques – "la prise de conscience de l'importance du phénomène de la discrimination dans les sociétés concernées passe non seulement par la mobilisation politique, mais également et parfois surtout par *l'effet de révélation que produisent les ordres de grandeur numérique*" (Simon, 1999, p. 113). A un niveau d'action proprement politique, le témoignage individuel n'est pas un appui suffisant, il convient, pour changer d'échelle d'appréhension d'un tel phénomène, de se doter d'une autre modalité de preuve – "le recours à la statistique constitue un apport essentiel dans l'administration de la preuve" (*op. cit.*) – "il ne s'agit pas de compter pour compter, mais, à travers des éléments statistiques pertinents, de dessiller les yeux des responsables locaux sur l'urgence qu'il y a à traiter ces "étrangers de l'intérieur" comme des citoyens à part entière" (Tribalat, 1998).

Selon cette justification, il ne s'agit pas de mettre en valeur des "communautés" mais de *factualiser* des inégalités d'accès à des biens divers, inégalités injustifiables et "intolérables" au regard des "*principes*" civiques de la "*République Française*" (Tribalat, 1997). Pour appuyer cet argument, P. Simon recensera différentes utilisations routinières de "catégories ethniques" dans les sociétés anglo-saxonnes (Simon, 1997, 1998) et dirigera un numéro de la revue *Mouvements* dont le titre retourne ironiquement une spécificité de sens commun : "Le modèle Français de discrimination. Un nouveau défi pour l'antiracisme"⁶ :

"Ce dossier s'interroge, à sa manière, sur l'essoufflement du combat antiraciste et le situe précisément dans les contradictions propres au "modèle français d'intégration". Le principal point aveugle qu'entretient ce "modèle" réside dans *l'impossibilité de nommer et décrire les victimes de discriminations (...). Cette question des "catégories" (...) figure au*

5. Qu'un même dispositif statistique puisse être adossé à des grammaires politiques différentes a été montré par L. Thévenot (1990).

6. *Mouvements*, n° 4, mai-juin-juillet 1999.

contraire au cœur de la rénovation des outils pratiques de lutte contre le racisme, car elle conditionne les représentations des inégalités et l'analyse de leur mécanismes, tout comme elle détermine les types de politiques publiques susceptibles de corriger les préjudices subis." (*ibid.* : 7-8).

Ainsi posé, cet argumentaire se maintient sous l'horizon normatif d'une grammaire "civique" (Boltanski & Thévenot, 1991). Les catégories "ethniques" ne sont pas engagées pour offrir un soutien à une mise en valeur de "communautés" ou d'identités collectives. Cette modalité de justification peut se tenir bien loin d'une politique multiculturaliste : les cultures, coutumes ou identités "ethniques" ne sont pas pourvues d'une valeur spécifique qui justifierait leur parution dans l'espace public. La revendication d'une utilisation généralisée de telles catégories ne s'adosse nullement en ce cas à une politique de *reconnaissance* (Taylor, 1994).

L'éloignement d'une politique multiculturaliste est flagrant dans les argumentaires de M. Tribalat, le problème des discriminations étant immédiatement interrogé en référence à un "modèle français d'assimilation" mis "en péril" (1996 : 80). "L'assimilation" ne souffre pas la mise en valeur de traits "ethniques" jugés "spécifiques" et le maintien de certaines "pratiques" ou "coutumes", ce processus s'accomplirait au contraire dans l'effacement relatif des "différences" et dans un alignement substantiel sur les "usages de la société d'accueil" (p. 56).

Une version "multiculturaliste" plus ou moins forte : l'utilisation des catégories ethniques pour soutenir et valoriser des "communautés culturelles" et des identités collectives

Les voix ne s'appuient que rarement et pleinement sur une "grammaire multiculturaliste" (Thévenot & Lamont, 2000) de composition de la chose publique, car celle-ci suppose de considérer la communauté "ethnique" sous la double forme d'un *réalisme* (il existe *de fait* une entité telle), et d'un *bien* (cette entité appelle une *mise en valeur*). Or les différents acteurs sont très réticents à accorder un réalisme substantiel à de telles communautés et identités collectives. La seule personne à considérer celles-ci sous un tel mode est M. Tribalat⁷. Si, pour elle, il va de soi qu'il existe un certain nombre de "pratiques", de "comportements" réguliers qui sont indexés à (voire déterminés par) des appartenances à des totalités géographiques et culturelles "ethniques" ou "nationales"⁸,

7. "L'assimilation implique la résorption de spécificités migratoires et culturelles (...), la persistance de pratiques linguistiques et culturelles proches de celles du pays d'origine n'est guère favorable à l'assimilation" (Tribalat, 1995b).

8. "La population immigrée est un ensemble très composite. L'ignorer reviendrait à attribuer à la durée de séjour *des effets qui sont dus à l'origine précise*. (...) L'assimilation est un processus qui se déroule sur un temps plus ou moins long *en fonction du pays d'origine*, mais aussi des *caractéristiques*, elles-mêmes changeantes, des *migrants* d'un même courant migratoire. Les *cultures* et *traditions* pèsent différemment suivant l'origine et sont plus ou moins proches des *pratiques du pays d'accueil*." (Tribalat, 1995b).

ce réalisme de "l'ethnique", qui informerai^t substantiellement *des pratiques de membres originaires*, ne saurait se prolonger dans une valorisation politique.

Mais si une justification multiculturaliste n'est pas activée de façon plénière, elle apparaît néanmoins sous une forme minimale, notamment lorsqu'il est question de ratifier une "diversité culturelle de la société française" ou, selon un jeu de langage proprement démographique, de factualiser un "apport des populations immigrées". Ainsi, P. Simon, commentant *100 ans d'immigration*, de dire :

"Ça mettait en lumière que finalement l'apport de l'immigration d'un point de vue démographique, de la même façon qu'il était sous-estimé du point de vue culturel, de la transformation sociale, de l'apport économique et ainsi de suite, il l'était aussi d'un point de vue démographique et qu'il fallait rétablir un certain nombre de choses, et ça signifiait que la France, enfin à mon sens, n'était pas en phase avec son histoire" (Entretien, Mars 1999).

Si cette mise en évidence souligne une forme de reconnaissance minimale, elle ne se poursuit pas dans une politique proprement multiculturaliste ; elle ne fournit qu'une reconnaissance disjonctive, sur le mode de la dette s'apurant dans un simple constat, sans assurer le maintien ou l'entretien d'une appartenance à une communauté culturelle érigée en *bien* (Walzer, 1997 ; 1998) et offrant des "sources morales" spécifiques (Taylor, 1998).

Malgré tout, des justifications embrassant un tableau multiculturaliste du monde social pointent parfois plus franchement – par là on entend une représentation de la société comme composition d'une pluralité de communautés et d'identités culturelles valorisées. Sa promotion s'appuierait alors sur l'institutionnalisation de catégories "ethniques" dans la statistique, la catégorisation et la "quantification" valant *reconnaissance*. Un tel mouvement se dessine dans les argumentaires de P. Simon qui considère ainsi que "le refus de quantifier participe indirectement de la *dévalorisation de populations qui n'accèdent pas au statut ordinaire de "catégorisable"*" (Simon, 1999). De même, "dans le contexte français, caractérisé par une forte prévention de l'Etat à utiliser des labels ethniques, l'euphémisation ou l'occultation de certaines désignations représentent l'une des formes de la domination (...) [et participe d'une] *forme de violence symbolique, exercée par la "société d'intégration", que constitue le déni de l'altérité"* (P. Simon, document "Classements scientifiques et identités ethniques", "Listcensus", 01.12.98). L'utilisation de catégories "ethniques" peut alors être justifiée en tant qu'*équipement d'une reconnaissance de communauté de cultures ou de conditions, dont l'invisibilité publique accroît la minoration*. Selon un tel registre de justification, "rendre comptable" revient alors à "compter parmi".

Critiques de l'usage de "catégories ethniques"

Ces catégories n'ont pas de vertus explicatives et ne sauraient en avoir

L'une des critiques les plus mobilisées a trait à la faiblesse ontologique de "l'ethnique". En effet, la majeure partie des contradicteurs est loin d'accorder un statut opératoire, capable de supporter une visée de description *réaliste*, à de telles catégories car il n'y aurait rien de tel que des "groupes ethniques". Dès lors, elles seraient faiblement pertinentes. Très classiquement dans les sciences sociales, les actions, décrites dans le langage des *pratiques sociales*, sont rapportées à une totalité ou classe d'appartenance (Dodier & Baszanger, 1997), et c'est en tant qu'il en est *membre* que l'acteur développerait certaines conduites caractéristiques. Exceptés quelques chercheurs qui proposent une description des êtres sociaux comme acteurs intriqués dans une pluralité de "réseaux", dont les actions ne semblent pas totalisables, la plupart des contradicteurs se calent sur cette ontologie holiste "classique". Toutefois, il reste pour eux évident que les *pratiques* ne sont aucunement indexées à une totalité d'appartenance "ethnique" : les bons "groupes", permettant de déterminer et d'expliquer les conduites, sont "sociaux". En ce sens, "l'ethnique" ne saurait être une *variable explicative* à l'instar des catégories classiques, telles les catégories socio-professionnelles (catégories à partir desquelles se construirait une représentation *réaliste* de la société comme composition/conflit entre des "classes sociales") : "plutôt que d'ethniciser le social, il serait plus *pertinent* et *fécond* de sociologiser l'immigration" (projet de texte d'un sociologue et d'un démographe "Usages sociaux et politiques des catégories statistiques : le cas de l'immigration", 1998).

Attribuer des comportements et des qualités différentielles aux personnes en fonction d'une appartenance ou d'une "origine ethnique" serait s'en remettre à des *préjugés* : "*imputer à des différences culturelles ou nationales [des différences "d'intégration"] (...), ça c'est typique, c'est la définition du préjugé*" (F. Héran, intervention/Débat à l'association Pénombre). Dès lors, catégoriser l' "ethnique" reviendrait alors à opérer une "surestimation du statut ontologique" (Livet, 2001) d'une entité sociale qu'il convient plutôt de "démystifier". Et si toutefois l'on prétendait accorder un genre de réalisme à "l'ethnicité", celui-ci se rapporterait davantage à une "ontologie relationnelle" défiant toute saisie catégorielle (Boltanski & Chiapello, 1999). En ce cas, vouloir clore la description d'un tel phénomène dans un dispositif de catégorisation procédant par critères et dispensant l'équivalent d'un statut s'avérerait "paradoxal".

"Les frontières ethniques, on le sait bien maintenant, c'est un thème qui est bien apparu en anthropologie, elles sont construites et elles sont sans cesse retravaillées par ce que l'on peut appeler une espèce de fiction créatrice. Et alors du coup, je trouve qu'il serait totalement paradoxal de soutenir l'idée que l'ethnie doit en même temps rester un concept souple, labile,

interactif et défendre cette idée qu'il faudrait au fond figer l'identité ethnique dans une nomenclature toute faite" (Intervention de F. Héran lors d'un débat à l'association Pénombre).

Plus qu'une erreur "scientifique", cette volonté de "catégoriser", de "fixer" un tel phénomène dans une nomenclature, équivaudrait de surcroît à une faute morale qui attesterait d'un accord avec une "ontologie donnée de l'humain"⁹ réprouvée car "naturaliste" et renvoyant à la "préhistoire" des sciences sociales ou à des "idéologies politiques" mal-famées.

"Rechercher des critères simples et uniques, permettant d'identifier l'appartenance ethnique, s'apparente alors aux opérations suivies par les anthropologues et autres anthropomètres du XIX^e siècle. Aujourd'hui la définition du lieu de naissance et de la langue maternelle et non plus ces critères anthropométriques servent à cela, mais le principe reste le même : classer de façon univoque, définir de l'extérieur la classification, nier la mobilité, nier l'existence de représentations souples et changeantes, au profit d'une définition qui, partant du sens commun, construit des catégories "scientifiques" ("Listensus").

Ces catégories ne doivent pas être déposées dans les dispositifs statistiques car elles sont dangereuses

Là est le cœur de la critique. Un tel argument donne une coloration spécifique à la controverse, puisque l'intuition d'une dangerosité place les acteurs dans une situation où il n'est plus seulement nécessaire de *dénoncer* mais aussi *d'alerter* (Chateauraynaud & Torny, 1999), soit de se donner une vue sur un indésirable futur.

Si l'utilisation de catégories ethniques dans la statistique publique se présentait comme une menace, il s'agirait là de menaces et de dangers bien particuliers : des dangers moraux et politiques liés aux propriétés mêmes de la statistique publique et de ses catégories. Il y aurait danger car, à travers son réseau et ses extensions, la statistique engagerait une

9. L'assomption des acteurs à une ontologie du monde social, qu'elle se décrive à travers une représentation en termes de "classes sociales" ou d'enchevêtrement de réseaux de relations et de monde sociaux hétérogènes, n'est pas uniquement gouvernée par la force de réalisme qui lui est accordée. C'est une ontologie qui est également valorisée positivement, alors que l'ontologie que supposerait les catégories ethniques est moralement réprouvée. Comme l'écrit Charles Taylor, dans une discussion critique des tentatives de naturalisation de l'éthique, "nos réactions morales (...) semblent impliquer des assertions, implicites ou explicites, touchant la nature et le statut des êtres humains. De ce second point de vue, une réaction morale équivaut à un consentement à une ontologie donnée de l'humain et à son affirmation" (1998 : 18). On remarquera d'ailleurs que l'essentiel de l'effort de l'anthropologie contemporaine a précisément consisté à réviser à la baisse le statut ontologique d'entités sociales rendant possible des opérations de valuation politique jugées dangereuses – l'idée sous-jacente étant qu'en sapant la base ontologique des "cultures", des "ethnies", des "identités" on se préserverait de leur mise en valeur exclusive.

capacité forte de *publicisation* se lisant (i) comme *légitimation* et *caution offerte*, (ii) comme *consolidation* et *mise à disposition pour l'usage* de catégories aux *effets incertains*.

La saisie d'une telle menace présuppose l'attribution d'une triple *puissance* à la statistique : puissance de la *science* comme *capacité de ratification d'entités* et *pouvoir d'énonciation du vrai*, puissance de l'*Etat* comme *capacité d'imposition* et *d'institution*, puissance des *réseaux* comme *capacité de propagation* et de *circulation*¹⁰.

(i). La *topique de la dangerosité d'une légitimation et d'une caution offerte à des conceptions de "sens commun"* est très abondamment déployée par les acteurs s'opposant à ces catégories.

Maryse Tripier (rare sociologue à avoir participé à la liste de discussion électronique, avec Véronique Nahoum-Grappe), évoque ainsi le parcours de la catégorie "immigré" :

"Déjà sous l'impulsion du Haut Conseil à l'Intégration, et sous l'influence des démographes de l'INED, l'INSEE publie depuis 1990, des tableaux concernant les immigrés et non les étrangers (...). Y avons nous gagné, sauf à légitimer un peu plus cette catégorie "immigré" dans l'opinion ?" ("Projet de billet sur l'usage des statistiques "ethniques", "Listensus", 23.11.98).

La mise en cause d'une légitimation d'un "sens commun", qui se décline aussi sous le thème *d'une ratification et d'un alignement sur un état de "l'opinion publique"*, peut se radicaliser lorsque les acteurs engagent des enquêtes sur la *généalogie* et la *topographie* de ces "opinions". Celles-ci s'arrêtent sur un constat partagé, même par les moins radicaux des critiques – "il y a quand même un lien c'est clair, entre la montée du Front National et la préoccupation de la statistique publique là-dessus, moyennant une série d'intermédiaires évidemment, mais il y a un parallélisme chronologique que les historiens relèveront un jour et que moi je relève déjà" (Intervention Pénombres). Cette *topique de la légitimation de l'opinion* peut encore se transformer lorsque certains acteurs y lisent l'objectif premier des promoteurs des catégories ethniques. Ce ne serait dès lors ni à des fins de connaissances ni pour mesurer des discriminations qu'ils plaideraient pour un tel usage mais uniquement pour "prouver que l'opinion a raison" (Le Bras, 1998 : 240).

(ii). La *topique d'une dangerosité induite par la capacité de mise à disposition de formes et de catégories de jugements aux effets incertains* s'appuie, elle, sur une vision proprement « constructiviste » de la statistique.

10. On notera, en passant, que c'est en vertu de ces trois puissances supposées que le constructivisme social goûte particulièrement l'objet "catégories de l'action publique" pour exercer son entreprise critique.

En outre, elle offre aux opposants une ressource critique qui peut se passer d'une enquête généalogique exhibant une intention illégitime ancrée dans une continuité disciplinaire (ainsi l'enquête de S. Bertaux, 1997 & 2000). Il ne s'agit plus d'engager une descente dans le passé d'une histoire disciplinaire ou d'une biographie personnelle, mais d'*anticiper des effets possibles*, en s'appuyant sur les caractéristiques et propriétés *actuelles* du réseau de la statistique publique.

Ainsi, M. Tripier, après avoir rappelé les propriétés du recensement, un des outils majeurs de la statistique publique, écarte la question du *réalisme* de ces catégories, de leur *genèse* et des *propriétés et intentions* de ceux qui en font la promotion et appuie leur proscription *uniquement* sur la question ouverte et indécidable – mais néanmoins préfigurable – de leurs usages futurs.

“Il nous paraît évident que le recensement général de la population ne doit en aucune manière introduire des comptages et des fichiers concernant des groupes “linguistiques”, “religieux”, ou du type des “français ayant au moins deux grands-parents français”, etc. *D'une part les catégories ainsi constituées prennent corps dans l'imaginaire collectif* (redoublant parfois les catégories idéologiques de l'opinion) mais et surtout la statistique publique, le recensement en premier lieu, constitue une base de données officielles et la réponse à l'agent recenseur est obligatoire. La constitution de ces bases de données sert la gestion publique. (...) Que ces catégories d'origine ou “ethniques” soient bonnes ou mauvaises du point de vue anthropologique, inventées par le fonctionnaire, le chercheur, les représentants reconnus de ces groupes, **peu importe**. Il n'en faut pas dans le recensement et plus généralement dans nos institutions (Education Nationale, collectivités locales, etc.), car qui peut dire l'usage qui en sera fait ? (...) L'argument de l'aide à des politiques publiques antidiscriminatoires n'est pas faux mais on peut le retourner, ces statistiques peuvent servir à de mauvaises politiques” (*op. cit.*).

Si cette dangerosité anticipée se décline de multiples façons, les risques préfigurés s'enlèvent tous sur la propriété de publication efficiente de catégories de jugements qu'offre la statistique publique (en vertu de sa triple puissance). Le pivot de l'inquiétude se tient en effet là et peut se résumer ainsi : *publier ce serait faire exister en rendant disponible à l'usage des catégories et des formes de jugement pouvant agir récursivement sur le monde social.*

C'est autour d'un tel pivot que quelques acteurs entendent donc recentrer les “enjeux”. D'abord, celui-ci, comme on l'a dit, dispense tout à la fois d'une enquête généalogique et d'un sondage d'intentions occultes, deux types d'enquête qui peuvent vite ouvrir sur une vaine *polémique* (la première se termine le plus souvent dans un rappel du lien “généétique” entre l'INED et Alexis Carrel [Le Bras, 1998], et la seconde s'épuise à étayer une accusation de racisme visant des personnes “de gauche” [*ibid.*]). Ensuite, une telle orientation peut passer

outre la question de la validité problématique des "catégories ethniques" incriminées. L'intuition d'un danger et sa formulation court-circuitent tous ces préalables. La seule préfiguration de leur publication, les offrant à l'usage, suffit à nourrir une forte défiance.

Ainsi, J. Magaud (Professeur des universités, ancien directeur de l'INED), dans un double courrier adressé au journal *Le Monde* et à A. Blum et M. Gribaudi (à propos de Listcensus) se propose de recadrer drastiquement un débat victime "d'une erreur de cible". Après le regret d'une "personnalisation des choses", il poursuit ainsi :

" Il me paraît utile de resituer ce débat dans le cadre général des questions qui sont posées aux sciences sociales, et aux institutions qui les abritent. (...) Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on sait que la classification stigmatisée. Elle est pourtant un des piliers fondamentaux de la sociologie. *Quant à l'usage qui en sera fait, il doit être lui, au cœur de la polémique*".

Là encore, il est remarquable de voir combien l'inquiétude de l'auteur s'élève sur l'attribution de propriétés spécifiques au réseau de la statistique publique – "[la question ne se pose guère] tant qu'on en reste à de maigres travaux universitaires, de micro observations dans une thèse [car] *la probabilité de transformation par le système, les médias, etc. de ce qui aura été observé est faible*".

Mais ce pivot de l'inquiétude n'est pas aisément disponible. En effet, rendre "tangible" (Chateauraynaud & Torny, 1999) un danger – un danger étant une indésirabilité qui n'a pas encore atteint une pleine détermination – est chose bien compliquée. La menace portée par les objets mis en causes n'est pas immédiatement accessible. Si ceux-ci peuvent être déclarés "immoraux" ou "contraires à la tradition républicaine", leur dangerosité ne s'appréhende qu'en engageant une vue sur l'avenir. En outre, ces objets ont ceci de spécifiques qu'ils ne sont, après tout, que des formes, et il peut être dit que des formes ne peuvent être dangereuses¹¹.

SE FIGURER UN DANGER À L'ISSUE D'UN CHEMIN D'ÉPREUVES

Il s'agira donc de voir comment le retournement évoqué s'est opéré et comment cet espace de positions critiques fut actualisé. Celles-ci ne se sont pas trouvées là, toutes disponibles, dans on ne sait quelle antichambre. Si tel avait été le cas, la controverse se serait déclenchée dès la publication des ouvrages de M. Tribalat. Il a donc fallût qu'elles se rendent disponibles c'est-à-dire que les acteurs réalisent (Lemieux, 1999) ce danger qui les mettra en alerte.

11. "Les chiffres ne parlent jamais d'eux-mêmes, ce sont les commentateurs des chiffres qui parlent, qui donnent du sens, qui construisent une interprétation. Par conséquent il ne peut pas exister de statistique raciste, c'est une absurdité. (...) Il est incroyablement naïf de croire que des tableaux de chiffres sur l'immigration en France ont une portée politique majeure" (Muchielli, 1999 : 115-116).

Or cela ne va pas de soi car :

- ce sont essentiellement à des textes "scientifiques" que les acteurs sont confrontés
- et, comme on l'a dit, le danger induit par les objets mis en causes (des catégories statistiques) a une accessibilité problématique.

C'est donc dans des lectures que les acteurs se virent affectés et contrariés par des éléments vecteurs d'une émotion de gêne, de surprise ou d'inquiétude qui motiveront une enquête¹² et un effort interprétatif, autorisant une manière de vision du futur, à l'issue desquels se figurera un danger. Il apparaîtra que les chemins d'épreuves à travers desquels les acteurs saisissent une propension indésirable engagent des capacités qui spécifient un sens commun constructiviste et ne sont pas sans mobiliser des formes sensibles de compréhension. Pour documenter ces points, nous suivrons¹³ rigoureusement deux acteurs afin de voir comment ils en viennent à prendre position.

Chemin d'une première voix

Une inquiétude disciplinaire

On commencera par cheminer avec A. Blum, puisqu'il fût le premier démographe "à donner de la voix" sur une scène publique. Cette voix, au départ peu assurée, ne fait qu'émettre quelques "réserves" sur la méthode de l'enquête MGIS, cela au regard des équipements les plus récents de la démographie. Elle est également lourde de regrets : MGIS disposait de fonds importants qui auraient pu servir à éprouver de

12. Par là, on reprend le motif pragmatiste d'émergence de l'enquête thématisée dans la philosophie de J. Dewey (1993).

13. Nous ne faisons pas nôtres les récentes préventions formulées à l'égard de cette exigence méthodologique de la sociologie pragmatique qui consiste à "suivre les acteurs" afin d'embrasser des "séries" longues et ne pas se laisser enfermer dans le réduit de la "situation" (Chateauraynaud & Torny, 1999). Il nous semble que la gageure consisterait à tenir les deux : amplitude historique et "situations". Précisément, "suivre les acteurs" dans des engagements de bas niveau et de faible extension peut permettre de caractériser plus finement les épreuves qui les font basculer vers le lancement d'une alerte ou dans une prise de parole politique et critique. Ces deux auteurs décrivent, en effet, le passage à l'alerte comme la saisie d'un phénomène discordant sur le fond d'une "vigilance" qui se spécifie comme "participation" et "présence attentive au cours des choses". La forme de cette "vigilance" peut être spécifiée plus avant. Plus, il convient de pouvoir décrire et distinguer une pluralité de régime d'engagement (Thévenot, 1998 ; 2000) des acteurs, puisque le genre d'attention et sa dynamique varient singulièrement selon ceux-ci. De même, la contrariété ressentie qui met en alerte est indexée à ces engagements pratiques et présente des visages divers. Ce souci s'avère important puisqu'on peut faire l'hypothèse que la qualité du désagrément ressenti, fonction d'un engagement donné, peut immédiatement jouer sur la nature de la critique ou de l'alerte qui seront portées au public. Une enquête sur l'engagement critique et politique des informaticiens "hackers" montre ainsi que selon les infélicités éprouvées dans le cours de l'usage du réseau Internet ("ébranlements" ressentis comme "irritation" ou "inquiétude") les figures des expressions critiques et la nature même de celles-ci vont être très différentes (Auray, 2000).

nouveaux outils de description et d'explication. Sous le constat d'une occasion manquée et d'un décalage d'avec l'actualité de la démographie, commence néanmoins à poindre l'intuition d'un *danger*.

"La première réaction publique, disons que j'ai faite un peu écrite, ça a été à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'INED, en octobre 95. On m'avait demandé en fait un papier sur le futur de la démographie. Donc j'ai mis l'accent sur la dimension en particulier biographique de la démographie actuellement, sur l'intégration de la durée qui me paraissait quelque chose de très important. Et du coup j'ai pris l'exemple de l'enquête MGIS comme, pour moi, d'une approche qui était assez en contradiction avec les tendances actuelles, qui étaient d'intégrer la durée, le temps, la biographie beaucoup plus que des instants, mais qui était surtout de refuser ce renvoi à l'origine. Et donc je soulignais dans le papier présenté à l'occasion de ce colloque les dangers de... enfin je pense qu'on peut parler de danger..." (entretien, mars 99).

Les catégories "ethniques" et leur pendant, la catégorie "Français de souche", qui allaient focaliser durablement l'attention des différents acteurs, ne saillaient pas encore comme objet d'un souci propre. Alors indisponibles et effacées, ce n'est pas sur elles que s'agrafe l'appréhension. Le danger éprouvé ne vaut que pour la seule discipline démographique et se thématise comme crainte d'un "retour en arrière". Comment les catégories "ethniques" viennent-elles alors à son attention ?

Antérieurement à la controverse, A. Blum se préoccupait de la question des catégorisations dans ses travaux sur les recensements soviétiques. Cet intérêt se doublait d'un souci "critique", équipé par la sociologie des sciences et de la statistique "type A. Desrosières" (Desrosières, 1993), le disposant à être "sensible à la question de l'utilisation des catégories dans les sciences sociales". De là, c'est avec la force de l'évidence et de la nécessité qu'il rend compte, rétrospectivement, de son implication dans les débats :

"J'ai commencé à travailler beaucoup sur les catégories à travers les recensements soviétiques et à travers l'URSS, parce que c'est un pays où la question des catégories sociales d'abord a été centrale dans les débats, donc je suis tombé dessus, je suis nécessairement tombé dessus et qu'enfin la question des catégorisations nationales et ethniques a été un de mes sujets de recherche sur l'URSS. Donc pour moi c'était vraiment une question importante. J'avais été pas mal sensible à ces questions de catégories nationales, je les avais beaucoup travaillées à cette occasion. Bon plus généralement j'ai été aussi formé un peu aux interrogations type A. Desrosières en travaillant sur les statistiques. Donc je suis très sensible à la question de l'utilisation des catégories dans les sciences sociales" (Entretien, op. cit.).

Mais, si ses centres d'intérêt scientifique et l'équipement de la sociologie des sciences le disposaient à être réceptif, manquait encore l'occasion qui mobilisera effectivement son attention à l'usage des catégories dans l'enquête MGIS. L'attraction de son attention se fera graduellement.

“J’étais quand même un peu au courant de ce qui se passait, parce que j’étais dans l’équipe de direction, et donc des discussions qui ont eu lieu entre le directeur de l’INED et M. Tribalat, donc je savais qu’il y avait des problèmes” (Entretien, *op. cit.*).

Toutefois, lui-même ne participe “pas du tout aux débats là-dessus” ni ne lit “de rapport avant”, et “découvre les travaux à la parution de *Faire France*”. Malgré tout, son attention, qui à ce moment est soutenue par une curiosité et un intérêt critique pour les travaux d’une collègue, le pousse à lire les recensions des résultats de l’enquête dans les journaux¹⁴.

“Ce qui ressortait, c’est que c’était surtout une utilisation politique qui était faite : c’était le livre qui permettait de lutter contre tous les a priori de l’extrême droite. Alors moi qui connaissais un peu la genèse de l’enquête, je ne voyais pas bien, enfin je ne reconnaissais pas vraiment le truc” (Entretien, *op. cit.*).

Une compréhension empêchée se prolongeant dans des relectures critiques

Pour bien saisir la dynamique de l’émergence de sa voix, nous traiterons “la lecture” selon les prescriptions pragmatiques de P. Ricoeur (1983-1985 ; 1986) et R. Shusterman (1994), soit comme *une activité que l’on décrit accomplie lorsqu’elle se détermine dans une “compréhension” heureuse*.

Intrigué par les recensions des journaux et impatient, comme nombre de démographes, d’avoir accès aux résultats d’une enquête portant sur un objet peu traité à une telle échelle, c’est avec des attentes fortes qu’A. Blum appréhenda le livre *Faire France*. L’impression retirée semble alors sans appel et la déception est à la mesure des attentes préalablement nourries – “Oui eh bien j’ai trouvé que c’était un livre ennuyeux, premièrement qu’il n’apportait pas grand chose, qu’il n’y avait pas de questions.” (Entretien, *op. cit.*).

Tel que l’énonce l’acteur, son appréciation synthétique de l’ouvrage marque un défaut de lisibilité descriptible comme *inaptitude du récit scientifique à se laisser suivre*¹⁵. Tout comme une fiction, une narration scientifique pourrait donc s’avérer difficile à suivre parce “qu’ennuyeuse”. Si une mauvaise intrigue est celle qui ne sait maintenir l’attention du lecteur, soit parce qu’elle lui semble indigente (on dira alors qu’il n’y a pas de “suspens”) soit parce qu’elle paraît “convenue”, un texte

14. La presse a eu accès aux résultats de l’enquête quinze jours avant la publication du premier ouvrage. C’est d’ailleurs par les journalistes que notre acteur eût vent de la parution publique des résultats.

15. Nous reprenons ce thème à P. Ricoeur qui voit dans l’intelligence narrative à l’œuvre dans la configuration d’un récit et dans l’acte de lire une capacité à suivre une histoire (Ricoeur, 1983-1985). Fonctionnellement, suivre une histoire et suivre une argumentation s’équivalent, l’infélicité de ces deux modes de lectures se marquant pareillement comme défaut d’accomplissement de la compréhension (voir ci-après).

de science sociale quant à lui s'avérerait "ennuyeux" pour trois raisons majeures :

- lorsqu'il ne produit aucun surplus d'intelligibilité,
- lorsqu'il n'apporte aucune information supplémentaire sur un thème donné,
- ou bien encore lorsqu'il n'offre aucune problématisation riche de nouveaux questionnements ou de re-descriptions possibles de travaux antérieurs.

Ces défauts semblent attribués à l'ouvrage, et sa lecture dite fastidieuse – "j'ai eu beaucoup de mal à le lire".

Pourtant le livre sera soumis à de minutieuses relectures. Plus, il verra son lecteur s'engager dans ce travail exigeant que constitue une lecture proprement "critique". Or, pour qu'un lecteur se sente obligé d'interroger à nouveau un texte, il faut que la "compréhension" soit ponctuée, dans le cours de son accomplissement, par une forme d'infélicité, qu'il se trouve dans "une situation de désorientation" (Ricoeur, 1985 : 309). Lorsque la compréhension est mise à l'épreuve par une défaillance de notre capacité à suivre une narration ou à saisir le déroulement d'une argumentation s'impose une pause réflexive, puis un retour sur le texte qui, pour rétablir la félicité d'un processus empêché, s'arme d'un travail interprétatif (Ricoeur, 1983 : 267).

De quelle manière un texte "ennuyeux", qui "n'apporte pas grand chose", peut, malgré tout, affecter son lecteur au point de l'obliger à une relecture critique ? En effet, "l'ennui" est un sentiment qui désarme la critique, laquelle suppose l'aiguillon d'une curiosité et d'un intérêt¹⁶.

La nécessité des relectures s'imposa car, outre cette déception, survinrent des "irritations" déterminant un "malaise". Ces épreuves particulières – qu'y a-t-il de moins articulé qu'un malaise ? – sont présentées par A. Blum comme des "points de départ" d'une *attention attirée*, qui se prolongera dans une enquête donnant corps à sa défiance et constituant sa prise de position. Il convient ici de citer la totalité des propos de l'acteur puisqu'il narre son cheminement en scandant les épreuves infimes, systématiquement ponctuées émotionnellement, qui le font basculer dans des états l'incitant à poursuivre son interrogation.

"L'introduction m'a fait sauter en l'air, alors ça aussi c'est le point de départ. Je l'ai lu à travers son introduction, ce qui est normal un livre on le lit à partir de son introduction. Parce qu'effectivement c'est une revendication d'une nouvelle approche et il n'y a rien de nouveau ! Je n'ai rien vu de nouveau derrière et ce qu'il y avait de nouveau c'était les catégories ethniques, et hormis la définition, ensuite j'ai cherché à les retrouver et je les ai pas retrouvées.

16. Comme le note Didier Nordon, dans un court texte consacré à "l'ennui susceptible d'émaner d'un livre théorique" (Nordon, 1997 : 88), "l'obstacle présenté par l'ennui est sans appel" (p. 89) – sans appel et impubliable car l'ennui ne vaut pas critique raisonnée.

Donc j'étais *très irrité* par l'introduction, j'ai eu du mal à lire la suite *et donc j'ai vraiment eu un malaise*. C'est à dire le malaise qui est qu'il y a une contradiction totale entre la revendication de l'auteur et ce qu'elle fait" (Entretien, *op. cit.*).

Ici advient une première mise à l'épreuve du lecteur. L'introduction structure les attentes engagées dans l'activité de lire, or celle-ci promet une nouvelle approche qui ne s'avère, pour lui, ni tenue ni justifiable. C'est lors de ce mouvement d'attente/déception survenant dans la lecture même que vont saillir les "catégories ethniques". A. Blum ne s'installe pas dans ce "malaise" ressenti, c'est précisément ce sentiment d'un indéterminé, lequel exprime une défaillance dans le procès de la *compréhension* du texte, qui va motiver un *effort interprétatif* capable d'achever une première compréhension inaccomplie¹⁷. Le besoin d'interpréter se déploie dans l'expérience d'une insatisfaction de la compréhension première, d'un défaut de cohérence, d'un inachèvement du sens. C'est l'insatisfaction d'une compréhension inachevée qui appelle un effort pour la réduire : "et donc j'ai vraiment eu un malaise, et du coup, ensuite, bon c'est toujours pareil, je me suis dit il y a quand même..." (Entretien, *op. cit.*).

Il convient de noter que son insatisfaction suppose le *maintien d'une présomption de rationalité et de cohérence* du texte, *malgré tout*. En effet, il aurait pu s'arrêter sur sa première impression et s'en tenir alors à une caractérisation du livre non comme d'un objet déroutant sa compréhension mais comme intrinsèquement décevant, "ennuyeux" sans reste. Non, "il y a quand même..." quelque chose qui se doit d'être compris d'une façon heureuse. Recouvrir une cohérence et une rationalité susceptibles d'étancher l'insatisfaction de la compréhension première, c'est se lancer dans une enquête.

"Enfin moi je ne sais pas mais quand j'analyse un peu les travaux, c'est de dire que quand quelqu'un écrit quelque chose, *mon a priori c'est de dire que ça a un sens...* sinon on est mal barré. Et donc j'ai toujours pensé que chez M. Tribalat, il devait y avoir quand même quelques cohérences quand même. Pour moi il devait y avoir une cohérence quelque part sinon je ne comprenais pas" (Entretien, *op. cit.*).

Ce maintien de la présomption du caractère sensé de l'entreprise (revendiquer fortement l'utilisation de catégories "ethniques" que rien ne semblerait justifier et qui par ailleurs seraient peu présentes dans le livre) est supporté par deux éléments, renvoyant tous deux à notre

17. En reprenant l'enchaînement dynamique entre "compréhension" et "interprétation" travaillé par R. Shusterman, on peut donc dire avec lui que l'engagement interprétatif n'est pas souverain — "il existe des façons de donner un sens qui sont si directes, immédiates et irréflechies qu'il vaut mieux les décrire comme de simples lectures ou de simples compréhensions que comme des interprétations" (1994 : 14) — "c'est seulement si je rencontre quelque problème de compréhension, une énigme ou un doute ou une incongruité, qu'il me faudra thématiser ce qui a été prononcé comme une chose qui réclame une interprétation, qui exige que l'on y pense, en vue d'être clarifié et résolu" (p. 64).

hypothèse selon laquelle la controverse n'aurait pas eu lieu sans l'aiguillon des schèmes et maximes de la sociologie et de l'histoire "constructiviste" de la statistique. Pour cette sociologie, ce sont aussi, et peut-être surtout, des usages "sociaux" et "politiques" qui fondent la rationalité et la cohérence de l'appareillage de l'enquête statistique. Ainsi, ce sont les usages déjà effectifs de l'ouvrage et de ses catégories qui le font "tenir". Il ne suspend pas son attribution présomptive d'une cohérence en raison de ces usages mêmes et estime qu'ils fournissent un guide pour la découverte de celle-ci.

"Alors il y a deux choses qui m'ont poussé quand même à tenir. D'une part l'usage commençait à en être fait dans la presse, donc ce n'était pas aussi neutre que ça, ça veut dire que ça touchait quelque chose d'important, la presse elle utilise aussi ce qui est perçu comme important. Moi je pense que ce qui montre la cohérence c'est quand même à nouveau l'usage. Donc c'est pour ça que je tiens vraiment à penser en termes de cohérence" (Entretien, *op. cit.*).

D'autre part, c'est la subite remémoration d'un précédent historique qui lui indiquera la cohérence et la rationalité d'un projet et d'une conception sous-jacente et lui permettra de se figurer la dangerosité des catégories "ethniques".

Réaliser un danger par extrapolation d'un précédent exemplifiant un procès de "naturalisation"

Lors de la première lecture de *Faire France*, l'expression "Français de souche" fit sursauter notre acteur. Cette réaction lui rappela une "polémique" antérieure et le renvoya à ses propres travaux sur l'histoire de la démographie soviétique.

"Il y a eu une première réaction qui a été une réaction un peu épidermique par rapport à l'emploi de certains termes et qui m'a renvoyé à mon travail sur la catégorie, je pense pas que j'aurais repensé tout de suite à la polémique avec P. Simon sans ça, et ensuite une volonté, parce que je travaille sur l'histoire des stats, de comprendre un peu mieux" (Entretien, *op. cit.*).

Lors d'une polémique déjà ancienne, cinq ans avant "la controverse des démographes", A. Blum engagea l'histoire des usages soviétiques de catégories ethniques pour dramatiser sa défiance à l'égard d'un article de P. Simon publié dans *Le Monde* (28.04.93). Dans ce texte, "Nommer pour agir", P. Simon plaidait la mise en place et l'institutionnalisation de catégorisations pouvant "rendre compte des phénomènes sociaux où interviennent des discriminations ethniques et raciales" qui "échappent complètement à toute appréhension statistique".

A la lecture de cet article, A. Blum initia un "débat" – "alors c'est un article qui m'avait... je dirais pas déplu, mais je trouve qu'il nécessitait un débat. Et à ce moment là j'ai fait un papier destiné à l'interne, assez polémique, puisqu'en plus c'était interne je me suis permis d'être assez polémique" (Entretien, *op. cit.*).

Sa volonté de porter contradiction sur un mode "polémique" s'autorise d'une résistance face à la constitution de classes d'équivalence dressées sur des critères réprouvés. Mais, le trait peut se dire "polémique" au regard du procédé employé pour porter la critique, puisque c'est la figure d'une analogie, lourde d'insinuation, avec une politique et un personnage maudits qui est mobilisée.

"Moi ce qui m'avait *choqué*, c'était cette idée que... eh bien c'était le titre en fait à la limite, bon après je critiquais le fond de l'article, c'est qu'il fallait *mettre en case les individus sur des critères* de... alors qui étaient d'ailleurs très flous en fait dans son article, c'était des critères *de couleur*, a priori. Donc j'avais été assez choqué et j'avais écrit là-dessus, j'avais explicité en fait l'intérêt que j'avais là-dessus où *je faisais le lien avec les catégories nationales utilisées en URSS* et en particulier *leur usage dans la période des années 30 qui avait conduit à figer ces catégories* en fait avec l'institutionnalisation dans le cadre de la *passportisation*. Eh bien c'était polémique parce que d'abord je dénonçais, avec en gros une comparaison avec l'usage de ces catégorisations sous le *stalinisme*" (Entretien, *op. cit.*).

Lorsque ses irritations de lecteur de *Faire France* ramène cet épisode à sa mémoire, notre acteur ne voit alors plus seulement dans l'exemple soviétique une prise commode pour "polémiquer" entre voisins de bureau. De ses travaux réalisés sur le cas soviétique, il va extraire le dessin d'un plan de rationalité statistique et politique qu'il engagera pour révéler l'horizon de "cohérence" du travail de M. Tribalat qui, jusque là, lui échappait.

"Et la seconde chose [qui "m'a poussé quand même" à penser "qu'il devait y avoir une cohérence sinon je ne comprenais pas"] c'est à nouveau que je retombais sur mon interrogation sur l'URSS : c'est-à-dire qu'il y avait une cohérence en URSS dans la construction de l'ethnicité, il y avait une cohérence politique qui conduisait à ça. Et a priori je ne voyais pas pourquoi un chercheur français travaillant en 94 sur l'immigration serait totalement incohérent. Alors donc si elle le disait en introduction, pour moi c'était bien que ça avait été sous-jacent quelque part à certaines de ses interrogations et qu'en tout cas ça les avaient formées." (Entretien, *op. cit.*).

Toutefois, pour que l'engagement du cas soviétique, en tant que modèle, soit pour lui justifiable, pour qu'il soit possible et raisonnable de se référer à ce passé totalisé dans une "intrigue" (Ricoeur, 1983), il fallait que l'ouvrage de M. Tribalat dispose de prises auxquelles accrocher la comparaison. Or, lors de ses relectures de *Faire France*, l'enquête menée sur la construction et l'utilisation du répertoire des catégories "ethniques" et "Français de souche" lui a rendu disponible de tels points de comparaison. De celles-ci, A. Blum dégage quelque chose comme une véritable "vision ethnique"¹⁸. La modalité même de

18. "Donc je l'ai relu en détail et c'est là que j'ai commencé à comprendre en fait : d'une part comment elle avait construit ces catégories qui m'ont paru complètement... Il y a une

construction des catégories de *Faire France* ainsi que l'horizon pratique (mesurer des "assimilations" différentielles pour statuer sur des "mesures" politiques permettant de les améliorer) autoriserait le jeu comparatif¹⁹. Cette parenté de "conception" est soulignée à plusieurs reprises dans l'exposition des traits de la "cohérence politique" de la statistique stalinienne.

"L'usage avait été fait à partir d'une démarche justement ethnologique et qui était bien une démarche pour identifier les individus à travers une logique ethnologique, dans l'idée d'arriver à des déterminants qui permettent de comprendre les comportements et de les modifier. Bon alors ça c'est toute la démarche fin XIX^e début XX^e qui arrive à une sorte d'immense catégorisation où il y avait 180 catégories différentes. Et l'idée de Staline c'était d'institutionnaliser ça à travers des découpages territoriaux rattachés à des nations : une définition, une sorte de dictionnaire bien précis des peuples admis et la "passeportisation" qui indique la nationalité sur le passeport, avec l'idée une ethnie/un territoire. C'est un mode de gestion politique" (Entretien, *op. cit.*).

D'une façon déterminante, l'engagement de cette configuration historique lui permet de préfigurer et de rendre lisible un danger à venir en envisageant, par une *extrapolation*, une comparable propension indésirable dans le cas français où le travail de Tribalat vaudrait amorce. Par extrapolation, nous entendons une capacité à "se prononcer sur le futur" en se référant aux caractéristiques et à la biographie d'un précédent historique – "se prononcer sur le futur, c'est extrapoler des configurations et des enchaînements du passé en direction de l'avenir" (Ricoeur, 1983 : 257). Ce long extrait montre cette capacité à l'œuvre :

"C'est un mode de gestion politique. Oui poussé à l'extrême mais extrêmement figé parce que à partir du moment où c'est inscrit sur le passeport ça veut dire qu'on définit des règles de transmissions parents/enfants. Et donc du coup on est ce que nos parents sont. Et alors la conséquence ensuite c'est des stigmatisations qu'on voit apparaître à partir de 36, et la déportation des peuples. Donc je veux dire qu'à partir du moment où c'est vraiment figé, c'est facile de dénommer les Allemands, c'est facile de dénommer les Tchétchènes. Donc pour moi c'est un peu... je trouvais que la comparaison était intéressante c'est-à-dire qu'il y au départ un processus d'identification et de perception des comportements, des pratiques, bon en URSS c'était plus folkloriste au départ, et qui ensuite s'institutionnalise puis qui est pris par l'Etat comme le critère premier. Parce qu'en plus la société soviétique considérait, dans les années 30, qu'il n'y avait plus de classes sociales et

(suite note 18) *cohérence dans ce sens d'une vision ethnique* même si le terme "ethnique" n'était pas prévu, moi je crois. *Sauf à dire que vraiment c'est des gens nuls, mais bon on est dans l'analyse des travaux, on n'est pas dans le jugement des gens, donc moi je juge ce qui a été fait et je vois une cohérence quand même qui se déroule"* (Entretien, *op. cit.*).

19. Pour mémoire, les catégories ethniques mises en formes par M. Tribalat sont constituées sur "l'origine" des parents et sur la "langue" du pays d'origine ; l'appartenance "ethnique" se redistribue ainsi en vertu d'une filiation.

donc le critère premier d'identification devient l'ethnie. D'où d'ailleurs on en voit les **conséquences encore aujourd'hui** où il y a une approche très, très archaïque, complètement fondée sur ce type de catégorie." (Entretien, *op. cit.*).

Dans cet extrait, le cas soviétique s'appréhende comme le résultat d'un enchaînement d'épisodes qui dessine le mouvement téléologique d'une *construction* scandée par des étapes – de l'identification à la fixation, de l'information à la conformation d'une politique, jusqu'à une "naturalisation" définitive. C'est le déplacement et l'extrapolation de cette téléologie schématique au cas français qui offre une forte lisibilité au danger représenté par la constitution et l'utilisation de telles catégories. Pour A. Blum, introduire des catégories ethniques ce serait donc s'exposer au risque d'un même enchaînement fatal.

Le danger, au départ seulement intuitionné, s'agrandit et se rend appréhendable par la médiation d'un précédent narrativisé d'où est extrait un mouvement générique : *le mouvement d'une construction*. Mais, la prise de position d'A. Blum fut également consolidée par une enquête fouillée de *Faire France*, laquelle ferait présumer une "conception" soutenant et informant le l'agencement des énoncés et des tableaux statistiques.

Des "maladresses" rapportées à une "conception hiérarchique"

Si sa compréhension se ressource dans l'intuition d'une cohérence "politique", elle est pleinement restaurée dans la saisie d'une "cohérence" du texte lui-même. Ses relectures ne visaient pas seulement à achever une compréhension empêchée, elles sont la condition d'une *publication* de sa position à l'égard de l'enquête MGIS et des "catégories ethniques". En effet, pour qu'une position vis-à-vis d'un argumentaire pourvu d'une prétention de scientificité puisse supporter une épreuve de publicité, il faut que la réticence initiale se transforme en critique, soit qu'elle puisse être documentée par une enquête et soutenue par des *raisons*.

Si l'on ne peut prétendre avoir accès aux relectures critiques d'A. Blum, l'article qu'il publia dans la revue *Population* en 1998 – tout comme l'entretien – peut être traité comme le document de celles-ci. Il s'efforce dans ce texte de faire émerger, à travers la révélation d'une *série de défauts* constituant des quasi fautes logiques et statistiques, une conception sous-jacente qui, selon lui, informerait le travail de M. Tribalat. Le mouvement même de l'article présenterait alors de sérieuses homologues avec les relectures d'A. Blum et l'accomplissement de sa compréhension du livre – "Donc je l'ai relu en détail et c'est là que j'ai commencé à comprendre en fait : d'une part comment elle avait construit ces catégories qui m'ont paru complètement... Et là je me suis aperçu que ça n'était pas simplement de la maladresse mais vraiment une conception" (Entretien, *op. cit.*).

Quelles maladresses sont donc mises en valeur comme des fautes logiques et statistiques ?

- L'affectation des catégories variant selon les "individus", les critères sur lesquels se cale la procédure de codage ne peuvent saisir tous les "individus" de l'échantillon. En outre, les critères mêmes changent selon les "individus" de l'échantillon et rendent dès lors le codage logiquement inconsistant.

- Une incomparabilité de "classes d'équivalence" constituées selon des principes hétérogènes, ainsi qu'une distribution non homogène des formes de catégorisation sur l'ensemble de la population des individus de l'échantillon.

- Alors que les tableaux seraient des entités sans commune mesure, les catégorisations retenues pour former des groupes varieraient d'un tableau statistique à un autre.

Ces défauts s'ordonneraient à une conception moralement douteuse, qui seule permettrait de rendre raison de leur systématisme et de leur orientation – "je trouve qu'il y a cette cohérence qui est très forte quand même et qu'on ne peut pas dire, on peut pas dire c'est le hasard" (Entretien, *op. cit.*). Il remarque que les principes de constitution des groupes sont "discontinus", "incohérents" et "fluctuants", et que les "catégories ethniques" ne sont pas affectées de manière équivalente à l'ensemble des individus de l'échantillon²⁰. Elles ne sont ainsi absolument pas distribuées sur des "populations européennes" (seulement affectées d'une catégorisation construite sur la "nationalité"), lors même qu'une attribution "d'ethnicité" eut été possible. Cette absence ne ressortirait plus seulement de défauts logiques discrets mais serait informée par une "conception hiérarchique" :

"Effectivement là je me suis aperçu que ce n'était pas simplement de la maladresse, mais vraiment une conception qui conduisait, donc cette conception qui pour moi était hiérarchique, à voir des ethnies en Afrique Noire subsaharienne, des ethnies, mais un peu moins mythifiées, colonialisées, dans le Maghreb et ensuite des nations." (Entretien, *op. cit.*).

L'extraction de cette conception qui transfigure les "maladresses" s'avérerait en outre congruente avec une politique fondée sur une visée "d'assimilation" – "dire qu'il y a une seule allégeance, c'est aussi justement reconnaître qu'il y a des différences qu'il faut gommer. Je crois que c'est ça la problématique, et reconnaître les différences à travers la seule chose qui va contre la citoyenneté, donc c'est cohérent. Donc c'est bien qu'elle voit la société comme ethnique et que ça lui fait peur et que... qu'elle veut gommer ça" (Entretien, *op. cit.*).

20. "Les discontinuités dans la construction des groupes sont particulièrement importantes. D'un côté, certains groupes sont ethnicisés (les Africains en général, et les Turcs). D'autres restent nationaux (Espagnols, Portugais, Français). Pourquoi ne pas distinguer les Castellans des Catalans, les Bretons des Alsaciens ?" (Blum, 1998).

L'arrêt d'une position

Au cours de ce cheminement, A. Blum a consolidé une position nourrie d'une vision résolument constructiviste de l'efficace de la statistique publique. Il ne s'agit pas de se garder de ce genre de catégorisations parce qu'elles fourniraient des appuis à des acteurs politiques spécifiques. Ce ne sont pas des utilisations intentionnelles et stratégiques qui l'alertent, mais l'introduction même de ces catégories et leur publication. Ce qui motive sa position, ce n'est pas la peur de *certaines usages de ce type de catégories*, mais "une peur de *l'usage de certains types de catégories*" (Entretien, *op. cit.*). Le statisticien ne serait pas à l'extérieur de la société, il l'informerait, dans tous les sens du terme, efficacement. Cette réflexivité sur sa pratique le dresse comme agent puissant, et la prise de conscience d'une telle puissance lui confère une responsabilité conséquente. Lorsqu'elles paraissent dans l'espace public, offertes à l'usage et soutenues par la triple puissance de la *Science*, de l'*Etat* et du *Réseau*, les catégories donneraient vie à des entités et à des significations coupées de leur normativité et de leur caractère conventionnel spécifiques. En ce sens, la catégorie statistique, à travers des chaînes d'usages futurs indémaillables, réaliserait ce qu'elle prétend mesurer.

*"On est impliqué politiquement. Moi ce que j'essaie de dire à chaque fois c'est qu'on est une science POLITIQUE, on ne peut pas le nier. En démographie ce qui induit ces conséquences c'est surtout l'usage métaphorique des outils. Je pense que la polémique sur les catégories ethniques est partie de là : on construit un indicateur fondé sur la langue maternelle et le lieu de naissance, on le nomme en oubliant l'usage qui en est fait et à nouveau on perd la dimension... Sur le terme ethnique personne ne s'est aperçu de ce qu'il y avait derrière." (Entretien, *op. cit.*).*

La consolidation graduelle d'une voix politique

Si notre second acteur a lui aussi cheminé d'une étrange manière, son implication est moins "évidente" que celle d'A. Blum. C'est un statut d'objecteur de conscience à l'INSEE (de janvier 1997 à juin 1998), dans la cellule Statistique et Etude sur les Populations Etrangères et Immigrées, qui le mène à l'enquête MGIS – "j'étais objecteur ça tombait bien, la cellule statistique manquait de monde, moi je m'intéressais à l'immigration, donc ça arrangeait tout le monde" (Entretien janvier 1999).

*"Dans la tête du responsable du département Démographie, j'étais recruté pour exploiter l'enquête MGIS. J'étais recruté pour rentrer dans le cœur du sujet. Dans l'idée de M. Jacode c'était qu'on n'a pas assez de personnes pour exploiter cette enquête, cette enquête on peut encore en tirer des choses, donc voilà quelqu'un qui va pouvoir exploiter cette enquête." (Entretien, *op. cit.*).*

Un accès par les fichiers

Il lui est rapidement demandé de faire une note "Bilan et perspective de MGIS". Dès lors qu'il eut accès aux fichiers de l'enquête, ce second acteur ressentit un "malaise" - "donc je me suis plongé un peu dans ça, j'ai eu accès aux fichiers. *Et puis très vite je me suis rendu compte que j'étais pas du tout à l'aise avec cette enquête*". La note "Bilan et perspective" se transforme bien vite en une "Note critique sur les indicateurs".

Si le "malaise" d'A. Blum s'enlevait sur un défaut de compréhension, celui-ci ressortait plutôt d'un désaccord sur la pertinence politique de MGIS. En suivant les formulations d'A. Desrosières, pour qui "c'est parce qu'il y a une action, sur et dans la société, à mener, à coordonner (...) que des indicateurs sont produits et exhibés" (1996 : 7), on peut dire que notre acteur ne se retrouve pas dans l'enquête MGIS car "L'intégration" n'est pas pour lui le genre d'action qu'il convient de mener.

"J'étais pas du tout à l'aise avec cette enquête parce que c'était une enquête qui avait été faite POUR mesurer l'intégration, AVEC des indicateurs d'intégration. Moi ce qui me gênait le plus c'était la grosse perspective, la grosse artillerie lourde sur l'intégration, comment faire pour que ça marche mieux, en se posant des questions uniquement du point de vue de la société et en se posant pas du tout des questions du point de vue des immigrés eux-mêmes ou du point de vue des populations issues de l'immigration, à savoir aussi justement les difficultés qu'ils rencontrent dans les manières dont ils sont reçus par la société d'accueil." (Entretien, *op. cit.*).

Son malaise embrasse également la crainte d'une clôture de l'explication sur une catégorie grandie en une *variable*. Une telle focalisation se décrit comme le symptôme d'un "culturalisme", la bonne modalité de "structuration" des groupes étant, pour lui, "la composante sociale" et non pas l'agrégation d'individus selon des origines nationales.

"Une perspective très-très démographique, très culturaliste en fait. Moi c'est aussi ça qui me gênait. C'est-à-dire et bien en gros on met l'accent essentiellement sur les origines nationales et finalement c'est la variable qui structure. Et quand je dis culturaliste, c'est culturaliste au sens de la variable nationale comme variable structurante des populations en évacuant complètement la composante sociale et moi c'est ça qui me gênait aussi. De systématiquement enfermer la problématique dans cette espèce de distribution par origine nationale." (Entretien, *op. cit.*).

La note qu'il rédige pointe donc un ensemble de défauts et défait les différents "indicateurs d'intégration", en même temps qu'elle décrit ce que serait une "bonne forme" de questionnement. Il plaide alors pour la mise en œuvre d'une enquête questionnant le "racisme" et les "pratiques discriminatoires". A ce moment là, les "catégories ethniques" et les problèmes et inquiétudes les accompagnant ne sont pas encore parvenus à son attention.

Un livre "politiquement sympathique"

Contrairement à A. Blum, ce n'est pas la lecture des ouvrages qui "embarqua" ce second acteur dans la controverse. S'il est arrêté dans sa lecture par quelques irritations, les intérêts pratiques qui ordonnent son attention, son régime de lecture, ne l'éveillent pas à la question des "catégories ethniques". Globalement, ces livres ne le "choquent" pas car ils prennent place dans une série de travaux auxquels est reprochée un même "culturalisme". *Faire France et De l'immigration à l'assimilation* ne présentent pas de traits singuliers qui les détachent de "tout un fatras, justement culturaliste, inter-ethnique, étude de l'ethnicité", pour lui exaspérant, mais finalement, fort commun.

"Faire France en fait je l'ai lu qu'une fois. C'était pour l'agrégation de Sciences Sociales, je n'avais pas du tout cette grille de lecture là. Donc ça ne m'a pas du tout choqué. Moi Faire France ça ne m'a pas du tout choqué, j'avais une grille de lecture scolaire, ça m'est un peu tombé des mains en fait. De l'immigration à l'assimilation, pareil" (Entretien, op. cit.).

L'impression synthétique dégagée de ces lectures, si elle n'est pas très positive, ne l'alerte pas, notamment parce que la faiblesse "scientifique" qu'il juge patente, en "sociologue critique", est contrebalancée par une efficace "politiquement sympathique".

"C'est clair que c'est l'axe central : "on va vous démontrer scientifiquement que l'intégration ça marche". Et je trouvais ça politiquement sympathique mais scientifiquement pas très sérieux quoi. Dans l'esprit de Tribalat, dans l'exploitation qu'elle en a fait, dans les reprises qui ont été faites dans la presse, c'est une enquête pour montrer que l'intégration ça marche» (Entretien, op. cit.).

Asseoir une position raisonnée face à "une demande" articulant un "souci" légitime

Son accès aux objets de la controverse ne s'est pas accompli avant l'ouverture d'un espace public de discussion. C'est immédiatement en tant qu'appelant une prise de position raisonnée que les "catégories ethniques" s'offrent à son attention. Cela ne fut pas sans le "remuer", non pas parce que s'éveillait une inquiétude qui ne trouvait pas de prises pour se déterminer, à l'instar d'A. Blum, mais bien plutôt parce qu'il lui était difficile de stabiliser une position. Les justifications avancées résonnaient positivement, puisque lui-même se préoccupait de l'invention de dispositifs statistiques appropriés à la saisie et à la description quantifiées du phénomène de la discrimination. S'il reconnaissait donc ce "souci" pour l'étude des discriminations, sans le réduire, dans un geste critique de dévoilement (Boltanski & Thévenot, 1991), à une "justification a posteriori"²¹, restait un

21. Ce qui fut le cas pour la plupart des contradicteurs de M. Tribalat, et notamment d'A. Blum : "Le retour de l'argumentation," mais c'est ça qui permet de lutter contre

état de perplexité (qui le tirailla durablement) quant aux outils adéquats pour équiper de telles enquêtes.

"Il y avait cette demande de P. Simon, enfin je voyais, ils avaient déjà publié des textes à l'époque, de M. Tribalat, d'introduire des catégories ethniques pour mieux mesurer les discriminations. J'étais gêné parce qu'à la fois je voyais bien le souci qu'il y avait derrière et avec lequel j'étais d'accord et à la fois je me disais que la manière, leur manière de le présenter posait problème quoi : leur manière de traquer un peu comme ça les origines moi ça ne me convenait pas, moi ça ne m'allait pas. J'étais partagé entre euh... pfff... entre l'idée d'introduire systématiquement des questions dans les enquêtes et... Donc pendant très longtemps j'ai hésité en fait. Enfin vraiment j'ai beaucoup réfléchi tout seul à une époque" (Entretien, *op. cit.*).

Afin de réduire sa perplexité, il entreprend de se constituer des repères et des prises sur lesquels édifier une position raisonnée. Il se documente en lisant des travaux de sociologie sur les "catégories", et principalement sur les "catégories socioprofessionnelles" (à travers notamment Boltanski, 1982 ; Desrosières & Thévenot, 1988) et se lance même dans une enquête sur la "construction", la "légitimation" et "l'institutionnalisation" de la catégorie statistique "immigré" (catégorie longtemps promue par M. Tribalat puis reprise par l'INSEE après quelques réticences). Toutefois, ni ces lectures ni sa propre enquête sur la catégorie "immigré", résolument ancrée dans une "sociologie critique", ne mettront fin à son hésitation. La clôture de son questionnaire irrésolu passera par plusieurs épreuves sensibles.

Le "bascullement", de re-compréhension en figuration perceptuelle

C'est comme "bascullement" qu'il rend compte de la soudaineté de ses déplacements. Plusieurs épreuves précipitent ce "bascullement" et rompent son attentisme réfléchi. Tout d'abord, la lecture du texte d'A. Blum (celui qui paraîtra dans *Population* en 1998, mais dont plusieurs versions circulaient bien antérieurement) dessilla son regard et lui permettra d'apprécier la question des catégories sous un nouvel aspect. Pour autant, ce texte ne s'avère pas décisif puisqu'il ne fut pas convaincu par la démonstration du caractère central des catégories ethniques.

En outre, la critique portée par l'article reste ordonnée à des enjeux disciplinaires. Il ne peut se figurer "les enjeux" car, en l'état, cela reste "complètement enfermé dans un truc de démographe" (Entretien, *op. cit.*). Toutefois, cette lecture s'inscrit dans un chemin d'épreuves qu'elle initie, en ce sens elle amorce la conversion de son jugement, elle le prépare à voir ces catégories comme un danger.

(suite note 21) la discrimination" est très tardif. Donc je pense qu'il y a vraiment là une sorte de légitimation a posteriori. On ne le voit pas du tout dans l'enquête. Donc je crois vraiment que la question des discriminations, c'est amusant, est venue après, elle l'a récupérée."

Une seconde épreuve s'avère plus déterminante puisque la réalisation de la menace ne s'offrira pas par l'engagement d'une imagination extrapolante, mais se présentera sous les traits d'un personnage qui "n'en peut plus d'attendre" le dépôt de ces catégories ethniques dans la statistique publique. La soudaine venue de celui-ci donne consistance et contenance à sa *hantise* d'un mésusage politique des catégories ethniques²².

"Et euh... Donc voilà la première occurrence où *ça m'a frappé*, où en fait *qui m'a fait basculer c'est un article de Dupâquier* de la Revue des Sciences Morales et Politiques... C'est X, en fait, qui m'a apporté cet article... en disant "*voilà c'est étonnant, lisez ça c'est étonnant !*". Dans ce papier *ce qui était saisissant c'était... la ligne de Dupâquier* : "L'INSEE nous ment, l'État nous ment sur le véritable nombre d'immigrés, il y en a des millions et des millions, on les compte mal etc. Ca arrange tout le monde qu'on les compte mal... Et il y a des gens qui font ça très bien et qui font un travail remarquable sur l'immigration... M. Tribalat... et qui milite pour qu'on fasse mieux et qui milite pour que... et c'est M. Tribalat. Et M. Tribalat c'est la spécialiste et c'est elle qu'il faut écouter et c'est avec elle qu'il faut être et c'est à ses côtés etc.". Et il allait beaucoup plus loin que les catégories ethniques, il parle "d'allogènes", de "personnes perçues comme étrangères", lui il veut mesurer tous ceux qui sont perçus comme posant problème. Alors il y avait ce papier et il y avait le fameux article de Dupâquier dans National-Hebdo" (Entretien, *op. cit.*).

Sa crainte s'intensifie d'autant qu'elle se nourrit de la disponibilité de la biographie du personnage apparu²³. Celle-ci le qualifie politiquement dans un espace agonistique polarisé par des "camps" – et non dans un espace de discussion scientifique. L'irruption de ce personnage faisant "appel à Tribalat à tout bout de champ comme caution scientifique" lui permet alors d'accomplir une nouvelle compréhension. Celle-ci se donne doublement comme une révélation de mésusages possibles et d'une polarisation inattendue qui ouvre sur la vue d'un futur indésirable. Le danger se rend alors fortement accessible car l'outrance et la radicalité du personnage permettent de figurer, sans mobiliser une imagination conjecturante, l'achèvement possible d'un processus.

"Là j'ai compris en fait... j'ai compris... enfin, jusqu'où ça pouvait aller..., jusqu'où ça pouvait emmener cette histoire de mesurer la discrimination, de poser des nouvelles questions et surtout que, à un moment, donné, ça pouvait nouer des alliances complètement contre-nature, mais quand même des alliances, avec une fraction du champ scientifique vraiment pas du tout recommandable. Donc tout d'un coup j'ai compris." (Entretien, *op. cit.*).

22. Sur la hantise de la catégorisation, cf. Breviglieri et Stavo-Debaugue, *op. cit.*

23. "Pendant très longtemps, ce que je voulais faire, c'était un papier sur la trajectoire de Dupâquier, montrer comment il passe du Front National au "Front National" : le Front National c'était un mouvement de la résistance auquel il était lié apparemment, enfin il était résistant, membre du PC, pendant longtemps, genre prof de lycée IIIème République, PC etc. dans la plus pure tradition. Et puis d'un coup... dérapage non contrôlé, arrivée à National Hebdo et au FN" (Entretien, *op. cit.*).

En tant qu'il spécifie un engagement politique se rapportant à un "camp"²⁴, le surgissement de ce personnage lui rend appréhendable une question "*jusque là extrêmement compliquée*" sous un mode qui lui est familier. Son entrée en lice appelle alors un changement de temporalité, il n'est plus question du temps de la science et du débat, mais advient un temps politique agonistique réduisant drastiquement les délais de la réaction. L'affaire comprise comme conflit et non plus comme débat controversé, il n'est plus permis de différer encore une prise de position.

«J'ai beaucoup milité en fait, et donc je suis assez sensible aux usages politiques qui peuvent être fait. Mais donc tout d'un coup j'ai compris quel type d'alliance pouvait se nouer autour de cette question là et alors là pour le coup, il n'y avait plus aucune hésitation sur... s'il fallait choisir le camp, lequel il fallait choisir, c'était très clair. Jusque là c'était extrêmement compliqué, j'arrivais pas très bien à trancher...» (Entretien, *op. cit.*).

Avant qu'il ne lise cet article, s'il avait des réticences à l'égard de la demande de Tribalat, c'était sur la manière dont elle entendait procéder. Après cela, il lui apparaît que "le recours à cette variable est souhaitée à la fois par ceux qui, comme Dupâquier, veulent traduire par une mesure scientifique le sentiment qu'il n'y a jamais eu autant d'immigrés et par ceux qui, à l'opposé, veulent se doter de moyens fiables pour mesurer les populations d'origine étrangère et victimes de discriminations. On ne peut donc dissocier la question de la pertinence de la variable ethnique et celle de ses usages politiques"²⁵. Cependant, restait cette *ambivalence* et la légitimité du souci de la mesure des discriminations. L'ambivalence se verra effacée lors d'un second "choc" au cours duquel le danger atteindra une pleine perceptibilité.

"Et puis alors le deuxième truc où vraiment c'était flagrant et ça m'a sauté aux yeux, c'est... j'étais à la présentation du livre sous la direction de Dupâquier²⁶ (...) ça m'a complètement retourné cette histoire (...). C'était un truc interne à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, c'était le lancement du livre pour les gens de l'Académie (...) Et alors là ça m'a complètement retourné".

24. Que ce personnage puisse spécifier un "camp" et que sa position ne fut pas seulement rapportée à un caractère singulier ou à une constitution personnelle, cela est certes congruent avec une appréhension "idéologique" du monde ("j'ai beaucoup milité"), mais cette forme de saisie est consolidée par un équipement de science sociale. "*En réfléchissant (au cas Dupâquier), j'ai beaucoup relu des trucs de Bourdieu aussi. Je me suis replongé là-dedans à cette occasion là. Et en particulier j'en ai tiré cette idée que justement les luttes de classement dans le champ scientifique sont toujours des répliques plus ou moins indirectes et plus ou moins euphémisées de lutte de classement dans le monde social, qu'elles ne sont jamais anodines, etc. Donc ça, ça m'a pas mal aidé parce que ça me permettait de me déplacer par rapport à un truc complètement enfermé dans un truc de démographes*" (Entretien, *op. cit.*).

25. Projet d'article rédigé, avec la collaboration d'un jeune démographe, par l'acteur.

26. Il s'agit de la publication des actes du colloque organisé par l'Institut des Sciences Morales et Politiques et dirigé par J. Dupâquier. C'est à ce colloque que M. Tribalat participa. Elle estimera s'être fait "piéger".

Il convient d'examiner ce qui se donne à *voir*, et comment cette scène acquière une *figuration sensible* qui consolidera sa relecture de la controverse.

"J'ai été à ce truc où j'aurais pas dû être. Et donc là *ce qui se disait c'était horrible*. Parce que c'était des interventions de Bourcier de Carbon [démographe] pour dire que les sans papiers se croyaient tout permis, que les étrangers se croyaient tout permis, qu'ils occupaient nos églises et que bientôt ils allaient prendre nos femmes. Enfin, j'exagère un peu mais c'était vraiment ça. Et puis pas de réactions quoi ! Enfin je veux dire *un espèce de consensus* comme ça sur... Les autres interventions qui m'ont frappé, c'est celle là et celle de Chesnais [démographe] disant "ils envahissent nos églises et bientôt ça sera plus", et puis avec le truc catholique, "les inassimilables c'est des musulmans", et cetera, et cetera. Et puis... Et puis, Le Bon en fait. *Parce que Le Bon je connais sa place dans le dispositif de la DPM*, c'est lui qui fait le rapport statistique tous les ans. *Et Le Bon qui servait un peu de caution, caution républicaine ou étatique ou institutionnelle*, à ce truc en fait. Et où il avait été interrogé et où, en gros, *il avait rien démenti quoi !* Et même il avait fait une intervention pour dire que les flux on les mesurait de telle manière, qu'effectivement on ne se donnait pas les moyens, qu'en fait on ne comptait pas les étudiants et que donc c'était sous-évalué etc. *On voyait très bien, en fait en grandeur nature ce que ça pouvait donner cette alliance contre nature et complètement folle de statisticiens qui veulent savoir plus et de scientifiques acoquinés avec l'extrême droite qui veulent donner une caution scientifique à un discours bien établi. Il y avait une cohérence idéologique claire. Là tout le monde était d'accord*" (Entretien, *op. cit.*).

Ce qui à la suite de la lecture du texte de Dupâquier se présentait comme des possibles ("alliances contre-nature", usage des catégories ethniques fondé sur une politique raciste désirant mesurer pour exclusion des "inassimilables") se manifeste ici dans l'évidence d'une vision en première personne. A l'issue de cette réunion, un autre "choc" vint couronner le premier et précipiter son inquiétude dans une perceptualisation fulgurante d'un tableau de société – comme juxtaposition de "groupes ethniques" enclôt sur eux-mêmes – que pourraient actualiser les catégorisations ethniques.

"Je m'en souviens très bien, c'était le soir, tout venait en même temps, *c'était le soir où il y a eu les géants dans Paris*, ce truc avant le Mondial de football²⁷. *(Les géants) c'est les ethnies quoi, enfin je veux dire chacun sa race ! : il y a un blanc, un jaune un noir... Et l'association des deux ça m'a....* alors là pour le coup ça m'a vraiment complètement retourné et démoralisé, je suis rentré chez moi j'étais vidé. (...) *Je suis sorti et j'ai vu ce géant, ce géant jaune... et donc là je me suis dit, ouais c'est ça !* Bon je reconnais que c'est totalement exagéré,

27. Référence est faite à la parade, controversée, de statues géantes articulées, "représentant" les cinq continents sous autant de figurations "racialisées", qui défilèrent dans Paris la veille du match d'ouverture de la coupe du monde de football 1998.

totallement fantasmatique et surréaliste, mais de fait, enfin le hasard à fait que c'était ce jour là. Enfin de là, ça plus la réponse à Dupâquier, donc là, à partir de ce moment là, enfin je ne me suis plus du tout posé autant de questions qu'avant. Les choses étaient très claires." (Entretien, *op. cit.*).

Considérer que les catégories ethniques emportent un danger suppose de conjecturer des usages futurs, d'imaginer ce que pourrait donner une imprégnation des jugements ordinaires par de telles formes. Ces capacités à extrapoler et à conjecturer sont nourries par l'équipement de la sociologie et de l'histoire des statistiques. C'est en puisant dans un répertoire de précédents, que, par dérivation, s'appréhende le danger porté par l'opérationnalisation de telles catégories dans les réseaux de la statistique publique. Si la vision des "géants" eut un tel effet sur notre acteur, liquidant sa perplexité, ce n'est pas seulement parce que sa position se détermine à mesure que la menace se perceptualise et se donne immédiatement aux sens dans une actualité évidente. Voir les "géants", c'est être affecté par une contraction du temps où le futur se *figure* en un tableau, métaphore visuelle des effets de l'introduction des catégories ethniques. Voir les "géants" équivaut à voir *actuellement* un futur qu'il juge indésirable – soit une société où les êtres se distribuent selon une race ou une ethnie et où elle est représentée comme partition de communautés "ethniques" se dressant comme autant "d'individus collectifs" (Descombes, 1992).

La formulation d'une position

Suite à ces épreuves, qui valurent comme des opérateurs de clarification inattendue d'une irrésolution jusque là difficile à arrêter, l'acteur prend position et congédie sa perplexité antérieure. Il participera à l'organisation du colloque des syndicats de l'INSEE et proposera une caractérisation de l'enjeu de l'usage des "catégories ethniques" traduite dans le langage des sciences sociales. Leur introduction est ainsi réprouvée en ce qu'elles oblitéreraient la "bonne" description du monde social en termes de "classes sociales", et voileraient la pertinence des catégories sociographiques classiques qui soutiennent la "question sociale".

"Mon idée forte, c'était qu'il y avait à la fois une importance de plus en plus caduque accordée aux nomenclatures des catégories socioprofessionnelles, et donc aux classes sociales en particulier, et qu'il y avait une espèce de transformation de la question sociale en question ethnique. Et donc, c'était essayer de montrer que derrière cette controverse, c'était la reformulation statistique, enfin disons la traduction statistique de la reformulation de la question sociale en question ethnique. En ce sens qu'introduire des catégories ethniques dans l'enquête Emploi, dans l'enquête Logement, dans le recensement, c'est finalement valider scientifiquement, donner une caution, une existence statistique à ces espèces d'appareillements implicites entre banlieues/immigration, chômage/immigration, etc." (Entretien, *op. cit.*).

* *
*
.

L'engagement de l'histoire comme épreuve morale et politique

La controverse autour de l'usage des catégories ethniques s'est ainsi déployée car les chercheurs qui s'y trouvèrent engagés disposaient d'un sens de l'historicité de l'action publique informé par l'équipement des sociologies "constructivistes" des sciences et de la statistique. Sans un sens commun constructiviste, les "catégories ethniques" ne sauraient être appréhendées comme un danger.

Ces éléments nous permettent de poursuivre les réflexions qu'ouvre la question "*what works the phrase "social construction" is doing ?*" (Hacking, 1999 : 35). I. Hacking se demande ainsi *ce que fait* le constructiviste et interroge l'efficace de son geste. A la question du "que fait ?" viennent ainsi se rajouter une réflexion à propos du "quand" et "comment" d'un tel geste. La régression aux origines n'a pas seulement une valeur épistémique, celle d'engager le passé pour éclairer le présent, en décrivant des contextes d'émergence, en remontant des déroulements de raisons ou de causes. Si "*constructions stories are histories*" (p. 37), l'usage de l'histoire par le constructivisme s'enlève sur un motif critique et un malaise moral. Il convient d'avoir ressenti un tel malaise pour engager une enquête sur le passé de l'entité qui en est la source. Cette enquête, en exhibant de l'arbitraire, de la contingence, une facticité, ou des intérêts illégitimes, soutient une visée de vulnérabilisation de l'entité réprouvée.

Toutefois, comme cela a été souligné, le constructivisme, du moins certaines de ces versions, s'offre aussi comme une manière de se figurer un danger en présageant d'un futur. En produisant des intrigues qui donnent à voir des histoires de *constructions*, d'*objectivations* et *consolidations*, la sociologie et la socio-histoire nourrissent un sens commun processuel de l'historicité et de la performativité des catégories de l'action publique. En vertu de ces histoires, le statisticien peut se ressaisir comme celui qui initie ou consolide des entités sociales en leur donnant des formes de représentation, et peut alors s'inquiéter de sa participation à une "*naturalisation*" de celles dont il se défie.

"L'exemple des Catégories Socio-Professionnelles n'est pas indifférent à notre débat, L. Boltanski avait montré combien le repérage des cadres dans le recensement, au départ catégorie floue et issue des conventions collectives, avait contribué à en faire une représentation d'usage courant (avec de la pub pour cadre, des appartements, des vacances...) alors que d'autres pays ignoraient la notion. Faut-il vraiment compter officiellement des "Arabes", des Kurdes, etc. et plus encore s'intéresser sans fin à l'ascendance des enfants français ?" ("Listcensus", 23.01.99).

Quant à savoir si, dans le cas des catégories ethniques, cette inquiétude proprement constructiviste est bien fondée ou n'est qu'une forme de "frilosité conservatrice" qui laisse les discriminations en souffrance de factualisation, c'est une question à laquelle on ne répondra pas ici²⁸.

28. Pour une réponse à cette question, Simon et Stavo-Debauge, 2003.

RÉFÉRENCES

- AURAY, N. (2000) *Politique de l'informatique et de l'information. Les pionniers de la nouvelle frontière électronique*, Thèse de doctorat de Sociologie, Paris, EHESS.
- BATAILLE, P. (1997) *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.
- BENOIST, J. (2001) La position, in *Quelle philosophie pour le XXI^e siècle ? L'organon du nouveau siècle*, Paris, Gallimard/Centre Pompidou.
- BERTAUX, S. (1997) Le concept démographique d'assimilation : un label scientifique pour le discours sur l'intégration ? *Revue Française des Affaires Sociales* 51 (2).
- BERTAUX, S. (1997) Les nouvelles catégories d'analyse des populations immigrées et de leurs enfants en démographie : "assimilation" et "population de souche", *Démographie et Politique* 1.
- BERTAUX, Sandrine (2000) "Processus" et "population" dans l'analyse démographique de l'immigration en France (1932-1996), in Hervé LE BRAS (dir.), *L'invention des populations*, Paris, Odile Jacob.
- BLUM, A. (1998) Comment décrire les immigrés - à propos de quelques recherches sur l'immigration, *Population* 3.
- BOLTANSKI, Luc (1982) *Les cadres ; la formation d'un groupe social*, Paris, Editions de Minuit.
- BOLTANSKI, L. & THÉVENOT, L. (1991) *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI, L. et CHIAPELLO, E. (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BREVIGLIERI, M & STAVO-DEBAUGE, J. (2003), Les identités fragiles : la "jeunesse" et "l'immigration" sous des regards sociologiques, in C. Cicchelli-Pugeault, V. Cicchelli & T. Ragi, dir., *Les jeunes : Risques, liens et engagements*, Paris, PUF.
- CHATEAURAYNAUD, F. & TORNAY, D. (1999) *Les sombres précurseurs*, Paris, EHESS.
- DESCOMBES, V. (1992) Les individus collectifs, in C. DESCAMPS (dir), *Philosophie et anthropologie*, Paris, Centre Georges Pompidou.
- DESROSIÈRES, A. (1993) *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- DESROSIÈRES, A. (1996) Du singulier au général, communication à la conférence "Informação para una sociedade mais justa", organisée par l'Institut brésilien de géographie et statistique (IBGE).
- DESROSIÈRES, A. (1996) Refléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques, communication aux journées d'études sur "Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui" organisées par l'Observatoire Interrégional du Politique et l'Association Française de Science Politique.
- DESROSIÈRES, A. & THEVENOT, L. (1988) *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte.
- DEWEY, J. (1993) *Logique, Théorie de l'enquête*, Paris, PUF.
- DODIER, N. & BASZANGER, I. (1997) Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique, *Revue française de sociologie* XXXVIII.

- GIDDENS, A. (1987) *La constitution de la société*, Paris, PUF.
- HACKING, I. (1999) *The Social Constructions of What ?* Cambridge, Harvard University Press.
- HEURTIN, J.-P. & TROM, D. (1997) Se référer au passé, *Politix*, 39.
- LAMONT, M. & THÉVENOT, L. (dir.) (2000) *Comparing Cultures and Politics : Repertoires of Evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LE BRAS, H. (1997) Ethnie, souche, racisme, *Passages* 83.
- LE BRAS, H. (1998) *Le démon des origines, Démographie et Extrême-Droite*, La Tour d'Aigues, L'Aube.
- LE BRAS, H. (dir.) (2000) *L'invention des populations : Biologie, idéologie et politique*, Paris, Odile Jacob.
- LEMIEUX, C. & BARTHE, Y. (1998) Les risques collectifs sous le regard des sciences du politique, *Politix* 44 .
- LEMIEUX, C. (1999) *Mauvaise presse*, Paris, Métailié.
- LIVET, P. (2001) Ontologie, institution et explication sociologique, in P. Livet & R. Ogien (dir.), *L'enquête ontologique. Du mode d'existence des objets sociaux, Raisons Pratiques* 11.
- MERLLIE, D. & SPIRE, A. (2000) La question des origines dans les statistiques en France. Les enjeux d'une controverse, *Le Mouvement Social*.
- MUCCHIELLI, L. (1999) Il n'y a pas de statistique raciste, seulement des interprétations, *Mouvements* 3.
- NORDON, D. (1997) L'ennui, théoricien irréfutable, *Esprit*, Novembre.
- RICOEUR, P. (1983-1985) *Temps et récit*, 3 tomes, Paris, Le Seuil.
- RICOEUR, P. (1986) *Du texte à l'action, Essais d'herméneutique, II*, Paris, Le Seuil.
- SCHNAPPER, D. (1998) *La relation à l'autre*, Paris, Gallimard.
- SIMON, P. (1997) La statistique des origines : l'ethnicité et la "race" dans les recensements aux Etats-Unis, Canada et Grande Bretagne, *Sociétés Contemporaines*, 26.
- SIMON, P. (1997) La représentation statistique de l'immigration. Peut-on comptabiliser l'ethnicité in J. L. Rallu Y. Courbage & V. Piché (dir.), *Old and New Minorities, anciennes et nouvelles minorités*, Paris, John Libbey Eurotext/INED.
- SIMON, P. (1999) Sciences sociales et racisme, où sont les docteurs Folamour, *Mouvements*, 3.
- SIMON, P. & STAVO-DEVAUGE, J. (2003) *Lutte contre les discriminations et statistique : à la recherche d'une cohérence*, Rapport pour le FASILD.
- SHUSTERMAN, R. (1994) *Sous l'interprétation*, Paris, l'Eclat.
- SPIRE, A. (1999) De l'étranger à l'immigré. La magie sociale d'une catégorie statistique, ARSS.
- TAYLOR, C. (1994) *Multiculturalisme. Différence et Démocratie*, Paris, Aubier.
- TAYLOR, C. (1998) *Les sources du moi*, Paris, Le Seuil.

THEVENOT, L. (1990) La politique des statistiques : les origines sociales des enquêtes de mobilité sociale, *Annales* 6.

THÉVENOT, L. (1998) Pragmatiques de la connaissance, in A. BORZEIX, A. BOUVIER & P. PHARO (dir.), *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris, Editions du CNRS.

THÉVENOT, L. (1999) Faire entendre une voix : régimes d'engagements dans les mouvements sociaux, *Mouvements* 3.

THÉVENOT, L. (2000) L'action comme engagement, in J.-M. BARBIER (dir.), *L'analyse de la singularité de l'action*, Paris, PUF.

TRIBALAT, M. (1995) *Faire France : une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.

TRIBALAT, M. (1995b) Assimilation : indicateurs, questions de méthodes, le cas Français, document de travail, INED.

TRIBALAT, M. (avec SIMON, P. et RIANDEY, B.) (1996) *De l'immigration à l'assimilation*. Paris, La Découverte-INED.

TRIBALAT, M. (1996) Faire fi des a priori idéologiques, *M.A.R.S.* 6.

TRIBALAT, M. (1996) Jeunes d'origine étrangère en France, *Futuribles* 215.

TRIBALAT, M. (1997) Le processus d'assimilation en France : un modèle en crise ?, *La Revue de la CFDT* 2.

TRIBALAT, M. (1998) De la nécessité de reformuler la question de l'immigration en France", *L'Année sociale*.

WALZER, M. (1997) *Sphères de justice*, Paris, Le Seuil.

WALZER, M. (1998) *Traité sur la tolérance*, Paris, Gallimard.

WIEVIORKA, M. (dir.) (1996) *Une société fragmentée ?* Paris, La Découverte.

WIEVIORKA, M. (1998) *Le racisme une introduction*, Paris, La Découverte.

